

**Université**

**de Strasbourg**

# Ordre du jour Conseil d'administration

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil  
d'administration de l'Université de Strasbourg

Strasbourg, le 7 décembre 2023

Mesdames, Messieurs,

La prochaine réunion du Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg se tiendra le

**Michel Deneken**  
Président

**Affaire suivie par**  
Cyrille Criqui  
Tél. : +33 (0)3 68 85 70 78  
cyrille.criqui@unistra.fr

**Mardi 19 décembre 2023 à 14 heures**

**Amphithéâtre Alain Beretz  
Bâtiment La Présidence  
20A rue René Descartes à Strasbourg**

## Ordre du jour

1. Informations du Président
2. Approbation du procès-verbal du 7 novembre 2023
3. Points soumis à discussion :
  - 3.1 Budget initial 2024 – plafond d'emplois 2024 - Papé
  - 3.2 Dialogue stratégique - campagne d'emplois pour 2024
  - 3.3 Schéma directeur du numérique
  - 3.4 Bilan carbone et plan de transition bas carbone
  - 3.5 Mission « Relations à la société »
  - 3.6 Approbation du budget IdEx 2024

**Service des affaires juridiques et  
institutionnelles**  
Institut Le Bel  
4 rue Blaise Pascal  
CS 90032  
F-67081 Strasbourg Cedex  
Tél. : +33 (0)3 68 85 70 78  
Fax : +33 (0)3 68 85 70 95  
[www.unistra.fr](http://www.unistra.fr)

4. Points non soumis à discussion :
  - 4.1 **Direction des finances :**
    - 4.1.1 Catalogue des tarifs 2024
    - 4.1.2 Concessions de logement pour nécessité absolue de service
  - 4.2 **Direction du patrimoine immobilier :**
    - 4.2.1 Tarification des autorisations d'occupation temporaire du domaine (AOT)
    - 4.2.2 Délibération autorisant le Président à signer les marchés et les avenants relatifs à la rénovation partielle du bâtiment de Géologie
    - 4.2.3 Présentation des protocoles transactionnel passés par la DPI sur l'année 2023
  - 4.3 **Direction des ressources humaines :**
    - 4.3.1 Prime de reconnaissance de l'implication pédagogique – Modification n° 1
    - 4.3.2 Création du statut de Conférencier bénévole
    - 4.3.3 Revalorisation RIFSEEP et mise en œuvre du référentiel d'activités BIATSS et déploiement d'un dispositif d'attractivité en faveur des personnels BIATSS
    - 4.3.4 Mise en œuvre de l'allocation forfaitaire attribuée aux maîtres d'apprentissage
    - 4.3.5 Rémunération des intervenants participant au fonctionnement de jurys pour les oraux MMOPK
    - 4.3.6 Demande de levée de la prescription quadriennale pour permettre une régularisation de paie
    - 4.3.7 Voie temporaire de promotion interne pour l'accès des maîtres de conférences dans le corps des professeurs des universités : répartition par discipline, sur proposition du président et dans le respect des priorités nationales, des possibilités de promotion - Campagne 2024
  - 4.4 **Service des affaires juridiques et institutionnelles :**
    - 4.4.1 Statuts de l'Ecole de management de Strasbourg (sous réserve de l'avis du conseil de composante)
    - 4.4.2 Statuts de la Faculté des langues (sous réserve de l'avis du conseil de composante)
    - 4.4.3 Statuts du Service universitaire de l'action culturelle
  - 4.5 **Service de formation continue :** Demande d'exonération supérieure à 1 500 €
  - 4.6 **Service de la vie universitaire :**
    - 4.6.1 Convention dans le cadre du fonds de soutien à la citoyenneté étudiante (FSCE) entre l'Université de Strasbourg et l'AFGES
    - 4.6.2 Appel à projet portant sur la sensibilisation au vote et la citoyenneté européenne
    - 4.6.3 Soutien au projet de l'association OHJS (Orchestre d'Harmonie des Jeunes de Strasbourg)
    - 4.6.4 Avenant – Convention pluriannuelle d'objectif et de moyen sur le logement étudiant entre l'Université de Strasbourg et l'AFGES
  - 4.7 **Faculté des langues :** Exonération partielle des frais spécifiques à l'institut ITIRI
  - 4.8 **Télécom physique Strasbourg :** Gratification de représentation des étudiants de Télécom physique Strasbourg aux forums CPGE
  - 4.9 **INSPE :** Nomination de six représentants de l'Université de Strasbourg au Conseil d'orientation scientifique et pédagogique (COSP)
  - 4.10 **Délibérations de la CFVU :**
    - 4.10.1 Projets 2023/2024 financés par la CVEC – 2<sup>ème</sup> partie
    - 4.10.2 Charte des associations étudiantes, à la suite de la commission des règlements et statuts et de la CFVU

- 4.10.3 Prolongation de l'accréditation CLES et de la convention avec l'UHA
- 4.10.4 Création du parcours « Professorat des écoles – lettres et langues » – Faculté des Lettres
- 4.10.5 Création de deux parcours « Professorat des écoles – sciences de l'éducation » et « Métiers de la formation et l'intervention éducative » – INSPE
- 4.10.6 Dossier d'accréditation des masters MEEF – INSPE
- 4.10.7 Création de l'UE Préparation CAPES Philosophie – INSPE
- 4.10.8 Création du Diplôme d'État Manipulateur en électroradiologie médicale – Faculté de médecine, maïeutique et sciences de la santé
- 4.10.9 Renouvellement des dispositifs d'aide aux étudiants de Sciences Po Strasbourg
- 4.10.9.1 Bourses de Mobilité Internationale (BMI)
- 4.10.9.2 Fonds d'Aide Exceptionnelle (FAE)
- 4.10.10 Modification de l'architecture et de la grille tarifaire du Programme grandes écoles (PGE) – EM
- 4.10.11 Projet d'ouverture de deux formations de l'EM Strasbourg à Mulhouse
- 4.10.12 Tarification du BAI EM Strasbourg
- 4.10.13 Capacités d'accueil, attendus et éléments pris en compte pour l'examen des dossiers à l'entrée du 1<sup>er</sup> cycle pour l'année universitaire 2024/2025
- 4.10.14 Capacités d'accueil, prérequis et modalités d'admission pour l'entrée en Master pour l'année universitaire 2024/2025
  - 4.10.14.1 Faculté des sciences du sport
  - 4.10.14.2 Faculté des arts
  - 4.10.14.3 Faculté de chimie
  - 4.10.14.4 CEIPI
  - 4.10.14.5 CUEJ
  - 4.10.14.6 Faculté de droit, de sciences politiques et de gestion
  - 4.10.14.7 EM Strasbourg
  - 4.10.14.8 ESBS
  - 4.10.14.9 Faculté de géographie et d'aménagement
  - 4.10.14.10 Sciences Po Strasbourg
  - 4.10.14.11 INSPE
  - 4.10.14.12 Faculté des lettres
  - 4.10.14.13 Faculté de médecine, maïeutique et sciences de la santé
  - 4.10.14.14 Faculté de chirurgie dentaire
  - 4.10.14.15 IPAG
  - 4.10.14.16 Faculté de pharmacie
  - 4.10.14.17 Faculté de psychologie
  - 4.10.14.18 Faculté de sciences économiques et gestion
  - 4.10.14.19 Faculté des sciences sociales
  - 4.10.14.20 Faculté de théologie protestante
  - 4.10.14.21 TPS
  - 4.10.14.22 UFR mathématique et informatique
  - 4.10.14.23 EOST
  - 4.10.14.24 Faculté des langues
  - 4.10.14.25 Faculté de physique et ingénierie
  - 4.10.14.26 Faculté de philosophie
  - 4.10.14.27 Faculté des sciences de la vie
  - 4.10.14.28 Faculté de théologie catholique
  - 4.10.14.29 Faculté des sciences historiques

- 4.10.15 Capacités d'accueil en 2<sup>ème</sup> année de 1<sup>er</sup> cycle MMOP pour l'année universitaire 2024/2025
- 4.10.16 Tarifs 2024/2025 et renouvellements des formations diplômantes proposées en formation continue - 1<sup>ère</sup> vague – SFC
- 4.10.17 Convention de partenariat pour l'admission en Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie
- 4.10.18 Conventions nationales et internationales approuvées par la CFVU en 2023

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs, l'expression de ma considération distinguée.



*Michel Deneken*  
Michel Deneken